Conditions complètes de garantie

2026-12 · tiptig.com/support/warranty/2026-12/warranty-fr.pdf

Fabricant : Ing. Siegfried Plasch, Baumayrweg 4, 4631 Krenglbach, Autriche
Contact / RMA : office@plasch.at
Champ d'application : mondial. Les prestations de garantie sont fournies exclusivement dans l'usine du fabricant à 4631 Krenglbach, Autriche.

1. Portée de cette garantie

Cette garantie volontaire du fabricant couvre les défauts de matière et de fabrication survenant lors d'une utilisation normale pendant la période de garantie. Le fabricant réparera ou remplacera les composants concernés à sa seule discrétion pour rétablir la fonctionnalité contractuelle. Les pièces remplacées deviennent la propriété du fabricant. La réparation ou le remplacement ne prolongent ni ne renouvellent la période de garantie.

2. Début et preuve

La période de garantie commence à la date de la facture du fabricant. La facture et le numéro de série constituent une preuve suffisante ; aucun certificat de garantie séparé n'est requis. La garantie s'applique au premier acheteur. Si un revendeur acquiert le produit en vue de sa revente, elle s'applique à son premier client final ; la période de garantie commence alors également à la date de la facture du fabricant. Pour le reste, la garantie n'est pas transférable.

3. Périodes de garantie par famille de produits

- Module de fil chaud / électronique de puissance / unités de commande : **12 mois**
- Dévidoirs / entraînements / régulateurs : **12 mois**
- Torches TIG / torches d'automatisation, flexibles, faisceaux de câbles : **6 mois**
- Logiciel/micrologiciel : pas de garantie de performance ; correction des erreurs par mises à jour, si disponibles
- Pièces d'usure et consommables : exclus

4. Ce qui n'est pas couvert

- Pièces d'usure/consommables (par ex. tubes-contact, buses de gaz, céramiques, buses de courant, diffuseurs, joints/joints toriques, intérieur de flexibles, guides, galets, fusibles, filtres, lubrifiants)
- Mauvaise utilisation ou non-respect du manuel d'utilisation (paramètres incorrects, refroidissement insuffisant, alimentation en gaz de protection inadéquate)
- Influences mécaniques/chimiques : chute, pliage, corrosion, entrée de liquides, contamination
- Influences électriques : surtension/sous-tension, foudre, interférences CEM hors spécification, fréquence réseau incorrecte, mise à la terre absente/défectueuse
- Interventions/modifications par des personnes non autorisées, accessoires non approuvés/pièces de tiers, numéros de série manipulés
- Dommages de transport/stockage après le transfert des risques ; conflits logiciels causés par des systèmes tiers

5. Réclamation (procédure RMA)

1. Signalez le problème à office@plasch.at ou au partenaire certifié auprès duquel vous avez effectué votre achat, en indiquant : numéro de série, justificatif d'achat (copie), brève description de la panne, photos/vidéos significatives.

2. Vous recevrez un numéro RMA et l'adresse de retour (aucun retour accepté sans RMA).
3. L'emballage doit être sûr pour le transport, propre et exempt de fluides de fonctionnement (par ex. liquide de refroidissement).
4. Le fabricant examinera le défaut et procédera à la réparation ou au remplacement si la garantie s'applique ; sinon, vous recevrez un devis.

Le client expédie le produit au fabricant à ses propres frais et risques. Lorsque la garantie s'applique, le fabricant prend en charge les frais de réparation ou de remplacement. Les frais de transport aller et retour, les droits de douane et taxes ainsi que les frais de déplacement, de démontage, de remontage et de diagnostic sur site sont à la charge du client. Les frais impératifs relevant de la garantie légale ne sont pas affectés.

6. Relation avec les droits légaux

Cette garantie du fabricant s'applique en complément de vos droits au titre de la garantie légale selon la législation applicable et ne les affecte pas. Les recours légaux (réduction de prix, résolution, dommages et intérêts) existent de manière indépendante, pour autant que les conditions légales soient remplies.

7. Responsabilité

La responsabilité du fabricant au titre de cette garantie se limite au rétablissement de la fonctionnalité (réparation/remplacement). Toute prétention allant au-delà (par ex. perte de production, manque à gagner, perte de données) est exclue — sauf en cas de dol, de négligence grave ou de dommages corporels. Les droits légaux impératifs ne sont pas affectés.

8. Logiciel / micrologiciel

Les mises à jour du micrologiciel peuvent modifier certaines fonctions ; les illustrations/manuels peuvent différer légèrement de l'état actuel. Les utilisateurs devraient tenir compte du manuel d'utilisation et des notes de version.

9. Droit applicable, juridiction et langue

Cette garantie s'adresse exclusivement aux professionnels. Elle est régie par le droit autrichien à l'exclusion des règles de conflit de lois et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM). Le tribunal matériellement compétent de Wels, Autriche, est seul compétent. Ces conditions sont fournies sous forme de texte et le client peut les enregistrer ou les imprimer. En cas de divergence, la version en allemand prévaut.

Version 2026-12, valable pour les appareils dont la facture du fabricant est datée du 1er décembre 2026 ou d'une date ultérieure. Pour les appareils dont la facture est antérieure, la version précédente s'applique. La version en allemand des présentes conditions de garantie prévaut.